

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE EN DANGER

La Direction régionale des affaires culturelles en Ile de France (DRAC) a décidé unilatéralement de SUPPRIMER SA SUBVENTION aux écoles intercommunales rurales de musique et de danse.

La portée d'une telle décision est grave :

- C'est la négation de la nécessité d'ancrer la culture dans les territoires, et une réduction de l'offre culturelle en Essonne.
- C'est le non respect de l'équité pour l'égalité des chances entre zone rurale et zone urbaine.
- C'est un risque majeur pour l'emploi dans ce secteur.
- C'est une perte du lien humain et de confiance qui s'est établi au cours des ans entre parents, élèves, professeurs et élus.

Les signataires disent :

NON à la disparition de l'école de musique et de danse
NON à l'augmentation des cotisations des familles

OUI à une école de musique et de danse pour tous
OUI à un enseignement spécialisé de qualité

COMMUNE	NOM	Prénom	SIGNATURE

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE EN DANGER

COMMUNE	NOM	Prénom	SIGNATURE